

la lettre

du Pays d'Étain



**MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE**

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
CHIRURGIEN DENTISTE
GYNÉCOLOGUE
KINÉSITHÉRAPEUTE
INFIRMIER

SAGE - FEMME
OSTÉOPATHE
PSYCHOLOGUE
PODOLOGUE

RÉSEAU DE SANTÉ ADOR 55

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'ÉTAÏN



Sommaire

Le Mot du Président page 2

Jeunesse page 3

- . Pass'été 2017
- . Tournoi en famille
- . Rythmes Scolaires

Développement économique page 4

- . Pôle Entrepreneurial
- . La Maison de Santé
- . Metalvalue

DOSSIER CODECOM page 5-8

- . La codecom au service des habitants
- . Ses compétences
- . Organigramme du personnel
- . Un budget maîtrisé

Hydraulique page 9

- . Restauration des cours d'eau

Culturel page 9

- . La famille Petitcollin
- . Le conservatoire de musique

Association page 10-11

- . Nouveau service à la personne
- . Assistant maternel
- . Relais Assistant Maternel
- . A.retenir

Manifestations page 12

- . Fête du Terroir
- . Festival des Poupées d'Or

29 allée du Champ de Foire
BP 08 - 55400 ETAIN
Téléphone : 03 29 87 86 08
Télécopie : 03 29 87 12 09
Email : info@codecom-pays-etain.fr
Web : www.codecom-pays-etain.fr
Directeur de publication :
Philippe GERARDY
Réalisation : Imprimerie Stainoise - Etain
Imprimé sur papier recyclé à 3500 ex.

édito

Votre Communauté de Communes, toujours plus proche de vous



Une Maison au service de la santé des Stainois :

Enfin, elle est ouverte ! Attendue pour Noël, la gestation aura duré quelques mois de plus, afin de donner une dernière touche aux finitions, mais quelle réussite pour le pays Stainois. La Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays d'Etain accueille ses premiers patients depuis début avril. La montée en charge est progressive, l'ensemble des professionnels associés au projet devrait être présent avant le deuxième semestre 2017 (liste détaillée des disciplines à votre disposition en page 4).

Le projet ne s'arrête pas là pour autant :

- Tout d'abord, il convient de compléter l'offre de soins, en accueillant des spécialités non encore présentes sur notre territoire.
- Ensuite, il faudra enrichir et mettre en œuvre le projet de santé élaboré par les professionnels, au sein de la Maison de Santé. Ce projet santé du territoire sera ouvert à la collaboration de tous les professionnels implantés sur le reste du territoire et qui souhaiteront s'impliquer.
- Enfin, il nous reste encore quelques aménagements extérieurs à terminer, en lien avec la création du pôle entrepreneurial, nous y travaillons en bonne coopération avec le Maire de la ville d'Etain et ses services.

Votre Communauté de Communes évolue pour être plus proche de vous et au service des habitants.

En page centrale, vous pourrez découvrir le nouvel organigramme, en cours de déploiement au sein de nos services. Pensé et mis en œuvre par notre Directeur Général des Services, en concertation avec les agents des différents pôles en attente d'évolution, il répond à plusieurs objectifs. Donner une visibilité et une meilleure lisibilité de l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes et des actions qui en découlent. Ces compétences sont de plus en plus nombreuses et requièrent une technicité pointue.

En regroupant ces actions au sein de pôles homogènes, on en comprend mieux ensuite la cohérence et l'efficacité, et l'on appréhende plus facilement le sens de l'action publique voulue par vos élus communautaires. De même, en interne, chaque agent placé au sein d'un pôle, retrouve ses marques dans le fonctionnement de la structure, sur un poste aux contours mieux définis, avec une bonne identification de ses collègues de travail. Cette évolution doit nous amener enfin à gagner en efficacité. Nous devons en effet nous adapter aux changements rapides au sein des diverses strates administratives qui nous entourent et qui nous financent, en lien avec la mise en application de la loi NOTRe. Le but final est bien évidemment d'améliorer les services et actions rendus à nos habitants, en quantité et en qualité.

C'est un vrai travail d'équipe, mené au sein de chaque pôle, sous la direction du responsable, chargé de mettre en œuvre les orientations décidées en conseil communautaire.

Au travers de ses services à la population, de l'aménagement du cadre de vie, du développement local et économique, il y a là matière à donner de l'efficacité et du sens au travail partagé et cohérent des communes et de la Communauté de Communes du Pays d'Etain.

Une collaboration plus soutenue entre la Communauté de Communes et votre ville ou village.

L'implication des 26 communes de notre collectivité est primordiale et fondamentale dans la mise en œuvre de nos actions. Bien sûr, il convient d'intégrer dans notre réflexion les évolutions récentes des diverses réformes qui bouleversent notre environnement administratif.

Mais au-delà de cette vision globale, il convient de transcrire ces réformes sur notre territoire, et qui mieux que les communes et leurs représentants au sein de notre conseil communautaire peuvent en connaître les besoins. La Communauté de Communes répond aux enjeux d'avenir et requiert une collaboration et une intégration plus poussée entre ses membres. Nous y travaillerons avec les maires afin de réfléchir à de nouvelles pistes de mutualisation, de participation, et de collaboration.

Le Président,
Philippe GERARDY

Jeunesse

PASS'ETE 2017

Durant la période estivale, par l'intermédiaire du dispositif PASS, la Communauté de Communes du Pays d'Etain propose des activités du 10 juillet au 04 août 2017.

Afin de permettre aux élèves, qui vont rentrer en sixième en septembre de faire connaissance avec d'autres camarades, la collectivité leur offre la possibilité de participer aux activités dès cet été. Les adolescents pourront ainsi pratiquer le paintball, le golf, le karting, la pêche à la truite, le kayak, l'équitation, l'accrobranche, le trampoline et se détendre à Walygator; au cinéma, à Thermapolis ou encore lors d'une baignade. Vous pourrez télécharger le programme sur le site de la Communauté de Communes du Pays d'Etain.



Depuis le PASS HIVER, la collectivité a mis en place une participation suivant le quotient familial. Nous vous demandons donc de vous présenter pour l'inscription avec une attestation CAF sur laquelle figure votre quotient familial. Celle-ci aura lieu le lundi 10 juillet 2017, à partir de 8h au gymnase de la Communauté de Communes, pour l'ensemble des 4 semaines.

Tournoi sportif en famille

Si vous êtes libres les 10, 12, 18 ou 19 juillet 2017 de 20h00 à 23h00 et que vous souhaitez passer une agréable soirée, la Communauté de Communes du Pays d'Etain vous propose de venir au gymnase, en famille, pratiquer une activité sportive. Cet événement sera avant tout un moment convivial où l'esprit de compétition sera mis de côté. Une petite restauration vous sera proposée. Venez nombreux !



Création d'un jardin (NAP) - Maternelle de Buzy



Réalisation de peinture naturelle (NAP) - Primaire de Buzy

RYTHMES SCOLAIRES

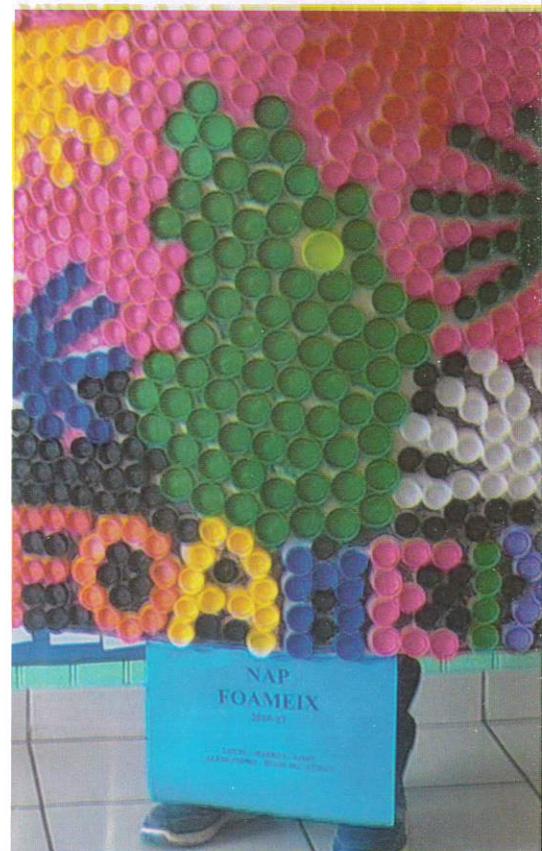
A ce jour, des décisions majeures sont prises par le Gouvernement et sont susceptibles d'impacter lourdement l'organisation scolaire de notre territoire : rythmes scolaires, N.A.P., Péricolaire et extrascolaire.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays d'Etain n'est pas en mesure de prendre une décision objective et concertée sur le dossier de l'évolution des rythmes scolaires, faute d'une information claire sur les fonctionnements qui seront retenus ou encore sur la question des financements. Nous restons attentifs au jour le jour, des décisions retenues par l'Etat, de leur application et de leurs impacts sur nos écoles.



Péricolaire
Primaire de
Etain

Par conséquent, les rythmes scolaires et les activités induites comme les NAP ou le Péricolaire proposés pour nos élèves, sont susceptibles d'évoluer très rapidement, comme ce sera le cas sur de nombreux territoires.



Pôle Entrepreneurial

La Communauté de Communes du Pays d'Etain va se doter d'un véritable outil territorial de développement économique par la réalisation d'un Pôle Entrepreneurial, un établissement dédié à l'accompagnement de la création, du développement et de la mise en réseau des entreprises.

Cette nouvelle structure occupera un bâtiment situé au 7 avenue Prud'Homme Havette à Etain, qui va bénéficier d'une réhabilitation globale. Les locaux se décomposeront en plusieurs entités : ateliers artisanaux, espace de coworking, salles de réunion, bureaux, espace de vie.

Ce projet innovant pour le territoire a été développé en concertation avec l'organisme Alexis Lorraine, structure d'aide à la création, reprise et transmission d'entreprises.

L'animation du Pôle leur sera confiée par l'intermédiaire d'une convention pluriannuelle d'objectifs déterminant notamment le programme d'actions à mettre en œuvre : il s'agira de créer de l'activité en s'appuyant sur les potentialités du territoire, de mettre en réseau l'ensemble des acteurs économiques présents en leur proposant des outils d'aide au développement, du conseil, des actions de formations, tout en travaillant en

complémentarité avec les autres acteurs du développement économique.

Des exemples concrets d'actions qui seront menées au sein de la structure :

- Des entrepreneurs locaux qui ont travaillé régulièrement ensemble dans le domaine de la communication cherchent à poursuivre leur collaboration et souhaitent trouver des locaux adéquats. Le Pôle pourra les héberger physiquement dans ses locaux qui deviendraient leur lieu de coworking et de leurs démarches collaboratives, avec des modalités adaptées : location de 1 à 24 mois, bureau ou salle de réunions loués à la demande, services annexes...

- Un micro-entrepreneur spécialisé en dépannage mécanique à domicile souhaite développer son activité : l'animateur du Pôle étudie le volet économique – passage en SARL, recherche de financements, rédaction des statuts – et lui fait bénéficier d'un partenariat avec les partenaires publics pour la création d'un garage de mécanique sur un terrain.

La création d'un Pôle Entrepreneurial s'inscrit dans la continuité de l'action de développement économique initiée par la Communauté de Communes depuis de nombreuses années. C'est

aussi une déclinaison territoriale de proximité de la nouvelle politique économique de la Région Grand Est au travers du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation).

La convention a officiellement été signée le mardi 16 mai 2017 dernier par le Président de la Communauté de Communes, Philippe Gérardy et le Président d'Alexis Lorraine, Jacques Bachmann.

L'une des premières démarches d'Alexis Lorraine sera de rencontrer individuellement les commerçants, hôteliers et restaurateurs du territoire pour leur proposer de répondre à une enquête concernant leur activité, leur projet de développement, leurs différents besoins de formations ou d'informations.

L'animation liée au Pôle Entrepreneurial démarre dès aujourd'hui sans attendre la fin des travaux de réhabilitation.

Tous les porteurs de projets sont les bienvenus. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Guillaume Houllé au 03.29.87.89.78.

La Maison de Santé

La Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays d'Etain a ouvert ses portes. Elle est située rue du Docteur Munier à Etain.

Les professionnels de santé suivants y sont présents :

Médecins généralistes :

Docteur Eric Deschamps 03.29.97.00.94

Docteur Christian Guider 03.29.87.27.40

Infirmières :

Emily Tubert

Hélène Gambette 06.52.89.36.38

Françoise Lorcin 03.29.87.07.06

Podologue :

William De Araujo 03.29.87.18.52

Chirurgien-Dentiste :

Philippe Nosal

Marie Delamarche Nosal 03.29.87.02.02

Kinésithérapeute :

Arnaud Cristoforetti 03.29.84.18.70

Gynécologue :

Michel Jabour 03 29 88 54 33

Sage-Femme :

Sophie Adam 06.19.07.14.84

Réseau ADOR 55

La Communauté de Communes du Pays d'Etain et l'association des professionnels de santé de la maison de santé sont à la recherche d'un médecin supplémentaire et négocient avec le Centre Hospitalier de Verdun la mise en place de permanences médicales nouvelles.

METALVALUE

METALVALUE nous a quittés pour la Normandie

L'entreprise Metalvalue ne s'installera finalement pas dans le bâtiment de la Communauté de Communes situé dans la zone industrielle à Etain. Malgré les efforts conjugués de toutes les parties prenantes à ce dossier, les dirigeants de l'entreprise ont décidé de s'implanter en Normandie où de meilleures conditions financières et techniques étaient réunies pour l'aboutissement de leur projet lié à la métallurgie.

Nous avons rencontré la Région Grand Est et son Président, Monsieur Philippe Richert, le 18 mai dernier afin de faire le point sur ce dossier en envisageant de nouvelles pistes de réflexion pour l'occupation du bâtiment et nous les avons sollicités pour engager une stratégie de communication auprès de tous les réseaux professionnels ou publics, et d'élus. L'objectif est de retrouver rapidement un repreneur.

Le bâtiment industriel de 3 200 m² qui était donc loué jusqu'au 1er janvier 2017 est à nouveau disponible pour une location ou une vente. La plaquette de présentation est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes, rubrique « vie économique » puis « locaux disponibles ».

Pour plus d'informations, contactez Guillaume Houllé au 03.29.87.89.78



La Communauté de Communes du Pays d'Etain

La Communauté de Communes du Pays d'Etain (C.C.P.E.) au service des habitants et du territoire

La Communauté de Communes du Pays d'Etain (C.C.P.E.) au service des habitants et du territoire

Une Communauté de Communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) permettant aux 26 communes membres de mutualiser un certain nombre de services et d'élaborer de véritables projets communs de développement et d'aménagement du territoire. Les objectifs et missions :

■ **mettre en commun des moyens** humains et matériels pour réaliser des économies d'échelle et améliorer les services à la population (enfance et éducation, voirie, collecte des déchets, etc.)

■ **se projeter** et étudier les besoins à long terme de la population dans une démarche de développement du territoire (aménagement, création de structures communes, etc.) que ne peut porter seule une commune.

■ **offrir** des conditions propices à la création d'activités économiques sur le territoire (zones d'activités économiques, opération de modernisation du commerce et de l'artisanat, bâtiments industriels, etc.)

Une Communauté de Communes agit **sur la seule base** des compétences qui lui ont été transférées par les communes et conformément à la Loi NOTRe qui fait évoluer ces champs de compétences de 2017 à 2020. Elle se trouve alors investie, en leur lieu et place, des pouvoirs de décision et d'exécution s'y rapportant. Les décisions sont prises au sein du conseil communautaire (46 membres) qui regroupent les maires et/ou les représentants de chaque commune membre.

Les principales compétences de la CCPE sont :

- ▶ L'aménagement de l'espace et développement du territoire,
- ▶ Le développement économique,

- ▶ La protection et la mise en valeur de l'environnement, l'hydraulique et la gestion des rivières,
- ▶ Les voiries communautaires et déléguées des communes,
- ▶ L'assainissement (SPANC 2017) et la gestion de l'eau potable (à compter du 1er janvier 2018),
- ▶ La collecte et traitement des déchets,
- ▶ Les actions culturelles et touristiques,
- ▶ Les actions scolaires, éducatives et périscolaires,
- ▶ La gestion d'équipements sportifs et de loisirs,
- ▶ Les actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ; la gestion des structures de la petite enfance,
- ▶ Les actions et services en faveur des publics fragilisés en lien avec les C.C.A.S.
- ▶ Le soutien aux associations communautaires.

Les règles de fonctionnement ainsi que les compétences exercées par une Communauté de Communes sont formalisées dans un document appelé les « statuts ». Pour mettre en œuvre ces missions, le Président et le conseil communautaire de la Communauté de Communes s'appuient sur un organigramme renouvelé :



Directeur Général des Services
Frédéric BOURHOVEN.

- Pôle Développement du Territoire
- Pôle Cadre de vie
- Pôle Services à la Population
- Pôle Moyens Communs

- 90 agents à votre service



Conseil Communautaire
(47 membres des 26 communes)

- Présidé par Philippe GERARDY
- piloté par 6 Vice-Présidents de la CCPE: Jean PICART, Gérard NAHANT, Michel LETURC, Jean-Louis PERIQUET, Nicole JOURDAN, Lucie DOUSTER.
- le Bureau communautaire est composé de 19 membres

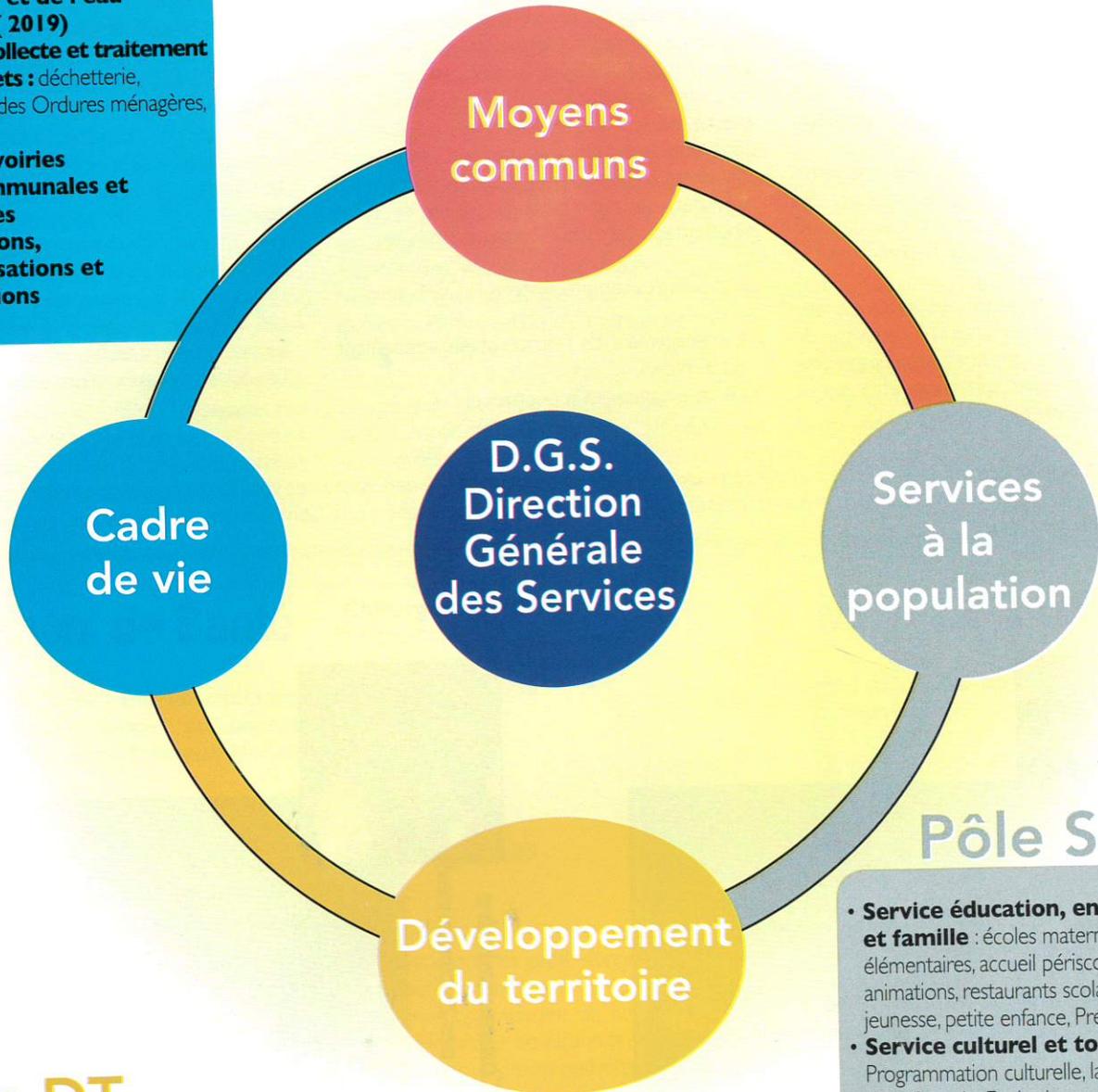
La Communauté de Communes du Pays d'Etain

Pôle MC

- **Services administratifs et financiers** : comptabilité et budget ; administration générale, accueil, courriers, assurances et archives
- **Service des ressources humaines**
- **Service coordination de la vie locale et associative**
- **Services techniques** : entretiens des communes, des bâtiments et infrastructures communautaires (écoles, restaurants scolaires, sportifs, touristiques, locaux administratifs, associatifs et industriels, etc.)
- **Service Communication**

Pôle CV

- **Service Gestion des Milieux aquatiques, risques d'inondation et des espaces naturels**
- **Service assainissements (SPANC) et de l'eau potable (2019)**
- **Service collecte et traitement des déchets** : déchetterie, ramassage des Ordures ménagères, etc.
- **Service voiries intercommunales et déléguées**
- **Animations, sensibilisations et préventions**



Pôle SP

- **Service éducation, enfance et famille** : écoles maternelles et élémentaires, accueil périscolaire et animations, restaurants scolaires, sports, jeunesse, petite enfance, Prévention, etc.
- **Service culturel et tourisme** : Programmation culturelle, la Halle, Musée de la Poupée, Ecole de musique, Boutique, Office de tourisme, Exposition, Mission Mémoire grande guerre, etc.
- **Service des solidarités** : soutien aux associations, relation avec les partenaires sociaux, etc.,

Pôle DT

- **Service développement économique et emploi** : ZAC, ZAE, bâtiments industriels communautaires, promotion commerciale, partenariats économiques locaux et institutionnels, etc.
- **Service développement local et gestion des équipements communautaires** : Maison de Santé, Pôle Entrepreneurial, etc.
- **Service des marchés publics**
- **Service urbanisme et PLUI** (transfert- 2020)

La Communauté de Communes du Pays d'Etain

Directeur Général des Services

Frédéric BOURHOVEN

Pôle Moyens Communs :

Coordinateur du Pôle :

Accueil, courrier, secrétariat

Ressources humaines :

Comptabilité-budget :

Communication

Services techniques

Responsable

Agents

Karinne GENOUX

Katia HILAIRE

Nathalie THOMAS

Karinne GENOUX

communication@codecom-pays-etain.fr

Eric SOMMER

Patrick WALTRIGNY, Philippe FAIVRE, Yohann ATTUGA, Emeric FLEURY

Pôle Cadre de Vie :

Coordinateur du Pôle

Assainissement

GEMAPI

Voirie

Eau

Service Déchets

(sous D.G.S.)

Florence PROST

Maëlle MIRO PADOVANI

Florence PROST

Florence PROST

Pôle Services à la Population :

Coordinateur du Pôle :

Catherine KETTERER

Enfance, jeunesse et famille :

Affaires Scolaires :

Service Enfance et Périscolaire :

Service Jeunesse et Sports

Service culturel et touristique

Secrétariat

Programmation culturelle et musée :

Promotion et accueil des groupes :

Promotion, médiation et vente

École de musique

Régisseur/studio

Catherine FAVIER ; 9 A.T.S.E.M, 8 agents techniques

Farida DOUDANE ; 40 animateurs Périscolaire et N.A.P.
et 10 encadrants transport scolaire

Jérémy CARRETTE 2 animateurs

Catherine KETTERER

Dominique ZULLO

Elia BILOCQ

Stéphanie THEVENIN 2 Animateurs

Lucie DELBARY et Sylvie DELONG

Sophie COCHENET

Pôle Développement du territoire

Coordinateur du Pôle

Guillaume HOULLE

Un budget maîtrisé élaboré dans un contexte difficile

Les finances publiques sont moroses et c'est dans ce contexte de baisse continue des dotations et des recettes que nous avons dû élaborer notre budget 2017.

La Communauté de Communes enregistre en 4 ans une baisse de 40% pour la seule Dotation Générale de fonctionnement ; soit 268.000 euros de perte de dotation de l'Etat, alors qu'il nous transfère des charges supplémentaires et des compétences nouvelles avec la loi NOTRe. Une gestion rigoureuse des investissements et la maîtrise des charges

de fonctionnement nous permettent encore aujourd'hui de faire face aux efforts imposés par l'Etat. Ces efforts nous permettent aussi d'assurer encore en 2017 **une fiscalité stable.**

Pour autant le budget de la C.C.P.E. est fragilisé par ces baisses mais nous avons encore le potentiel pour porter des projets en 2017, dont la création du Pôle Entrepreneurial dans la continuité de la politique de développement économique et de soutien à l'emploi mise en œuvre depuis de nombreuses années. L'avenir devient plus inquiétant.

La C.C.P.E. doit porter des projets de développement et assurer les services rendus à la population. La seule compétence scolaire et enfance mobilise plus de 1/3 de notre budget de fonctionnement. Ces projets et nouveaux équipements vont contribuer au renforcement et à l'attractivité de notre territoire et répondre aux besoins et/ou attentes de la population.

Le budget de la Communauté de communes est composé de deux éléments, chacun réparti en dépenses de fonctionnement et d'investissement :

Le budget général de la C.C.P.E

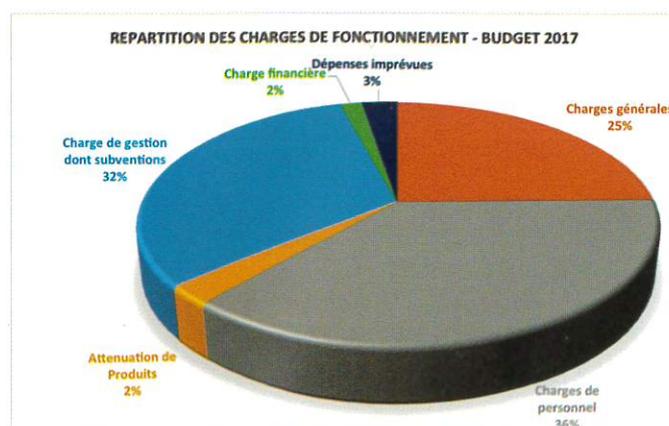
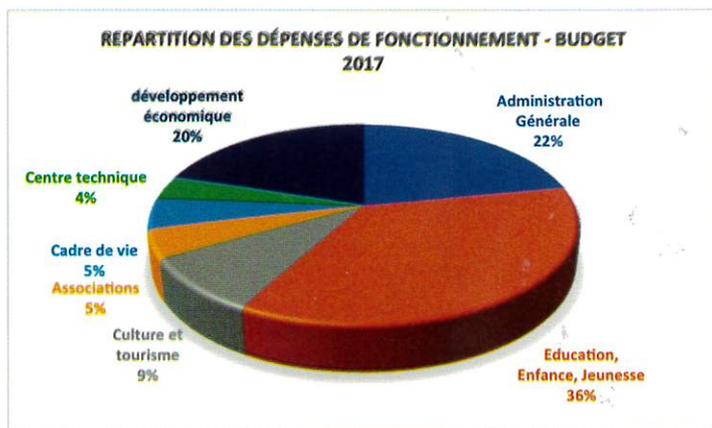
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	4 964 923,52 €	3 871 246,23 €
Dépenses	4 964 923,52 €	3 871 246,23 €

Les budgets annexes de la C.C.P.E. : budgets des zones industrielles et commerciales, des bâtiments industriels, des ordures ménagères, etc.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	3 464 445,70 €	2 659 207,08 €
Dépenses	3 464 445,70 €	2 667 702,46 €

Budgets cumulés :

	Fonctionnement	Budgets 2017 Investissement	Cumulés
Recettes	8 429 369,22 €	6 530 453,31 €	14 959 822,53 €
Dépenses	8 429 369,22 €	6 538 948,69 €	14 968 317,91 €



Hydraulique

Restauration des cours d'eau

Les travaux de restauration des nouveaux cours d'eau sur le territoire menés par la Communauté de Communes du Pays d'Étain se poursuivent. L'entretien de la végétation rivulaire sur les ruisseaux en amont est terminé, le traitement sur les ruisseaux à l'aval débutera vers le mois d'août, à la fin de la période de nidification des oiseaux. Au début de l'été vont débuter les travaux d'aménagement du lit des cours d'eau, notamment la suppression de nombreux seuils, dont 18 sur le ruisseau du Vaux.

Les seuils constituent des obstacles à l'écoulement des eaux, mais également au transport des sédiments et aux déplacements des organismes vivants. Ils provoquent le réchauffement de l'eau, l'envasement et la détérioration des habitats nécessaires aux plantes, insectes et poissons. L'entreprise va donc réaliser des échancrures dans les seuils en béton et les seuils en pierre seront réaménagés de manière à ne plus être un obstacle.



Courant de l'été, des plantations sur certains secteurs vont être proposées aux propriétaires et exploitants riverains par le biais de conventions. La végétation en bord de cours d'eau a de nombreux rôles en particulier; elle maintient les berges et crée de l'ombre permettant de réguler les herbiers qui envahissent le lit. La deuxième réunion publique de présentation des travaux prévus sur les affluents en aval s'est tenue le 6 juin 2017.

Idée reçue

• Il n'y aura plus d'eau dans la rivière après effacement des ouvrages : **FAUX**
Le niveau d'eau en amont d'un ouvrage est artificiel. L'effacement du seuil permet simplement de rétablir un niveau d'eau naturel : le débit de la rivière ne varie pas, seules la vitesse du courant et la section retrouvent des caractéristiques naturelles.

Culturel

La famille "Jouets Petitcollin" s'agrandit

Depuis peu, la boutique située au Centre Culturel et Touristique accueille deux nouveaux modèles édités en exclusivité par la marque «Jouets Petitcollin» :

- Dans la collection « les jouets du Centenaire » :
- **Petit Colin « Zouave »** 40 cm en édition numérotée
 - **Petit Colin « Marin »** 50 cm

Ces nouveaux nés sont en vente uniquement à la boutique du Centre Culturel et Touristique à Etain. Ils viennent ainsi rejoindre une vaste gamme de poupées, jouets et produits dérivés des marques françaises Jouets Petitcollin, Vilac, Jujura ou encore Les jouets libres ainsi que de nombreux produits du terroir.



Le conservatoire de musique

Le Conservatoire de musique, danse et théâtre intègre le service culturel de la Communauté de Communes du Pays d'Étain

Au 1^{er} septembre, le Conservatoire de musique, de théâtre et de danse du Pays d'Étain change de statut et devient un service public.

Cette mutation est le fruit d'une décision commune, prise entre la Communauté de Communes du Pays d'Étain (C.C.P.E) et le Conservatoire, à l'initiative de celui-ci. Elle vise à **assurer l'avenir du Conservatoire, dans un contexte économique compliqué**, grâce aux garanties apportées par la collectivité. A travers la mutualisation des moyens, les efforts du Conseil d'Administration du Conservatoire vont pouvoir se concrétiser, avec un impact notamment sur le volume de services proposés.

Cette évolution est conforme aux souhaits de la C.C.P.E visant à améliorer ses services de proximité à la population. Elle s'inscrit donc en parfaite cohérence avec le projet de développement culturel du territoire et n'affectera pas la qualité des services actuellement délivrés. Comme à chaque rentrée, parents et élèves re-



trouveront l'équipe administrative, artistique et musicale en place, avec quelques changements mineurs dus aux départs de professeurs habituellement constatés en fin d'année.

Dans cette logique, les services de la C.C.P.E. travaillent de concert avec l'équipe en place à l'enrichissement de l'offre qui sera proposée dès la rentrée prochaine, tout en maintenant les conditions tarifaires habituelles.

Inscriptions dès le 22 juin

Afin de préparer la reprise des cours dans des conditions optimales, les inscriptions sont ouvertes du 22 juin au 13 juillet.

Pour les retardataires, un deuxième créneau d'inscription est prévu à compter du lundi 21 août à 10h.

Retrouvez l'ensemble de l'offre de cours, la liste des professeurs, les créneaux horaires et tarifs :

- **sur le portail « famille » de la C.C.P.E**, rubrique « téléchargements » : www.etain.belamiportailfamille.fr
- **directement sur place, au Centre Culturel et Touristique**, 2 rue des casernes à Etain.

Un nouveau service à la personne

La « HALTE DE REPIT/DE-TENTE » du secteur d'ETAIN a ouvert ses portes.

Interm'aides 55 est une activité de l'association SSIAD/AJ ADMR d'Ancerville.

Interm'Aides55 est la plateforme d'accompagnement et de répit. Elle est au service des « Aidants » de personnes atteintes des maladies d'Alzheimer et apparentées.

Une halte de répit/détente a été créée sur le secteur d'ETAIN. L'atelier est assuré par une professionnelle et 4 bénévoles du secteur, qui donnent de leur temps pour un accompagnement le plus

ajusté. L'objectif est de permettre aux Aidants de « souffler », de prendre du temps pour eux.

Des activités adaptées aux capacités des personnes accueillies, suivies d'un goûter, seront proposées chaque vendredi, de 14 à 17 heures à la salle communale de la ville d'ETAIN. Le coût de l'atelier est de 1 €. Le transport entre le domicile et la salle communale d'Etain est possible dans un rayon de 10 km et ce, pour la somme de 1 €, grâce au mini-bus mis à disposition.

Un groupe de paroles sera mis en place, le vendredi, à partir de septembre 2017.

Interm'Aides55

N'hésitez à nous contacter :

« Interm'aides 55 » :

- la secrétaire, Mme Céline Monnin du lundi au vendredi de 9 à 17 heures : 03.29.75.49.91,

- la cadre infirmier coordinatrice, Mme Corinne Pillard : 07.86.06.62.92,

Vous avez besoin d'aide, de soutien... Ne rester pas seul...

**CONTACTEZ
INTERM'AIDESS5
03 29 79 49 91**

« Il faut prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin de l'autre. »

Être assistant maternel agréé

Un manque cruel d'assistants maternels agréés se fait sentir sur le secteur d'Eix.

Pour être assistant maternel, il faut tout d'abord aimer les enfants. Le Relais Assistant Maternel est là pour vous aider dans vos démarches d'agrément.

Quelques points positifs :

- Pas besoin de diplôme
- Contrat de travail
- Salaire mensualisé
- Assurance
- Chômage
- Fiscalité intéressante (peu ou pas imposable)
- Cotisation retraite, prévoyance
- Aides financières de la CAF
- Soutien et accompagnement du RAM
- Possibilité de formation professionnelle

Témoignage

Nous avons rencontré Monsieur MINOT Emmanuel, ancien boucher en reconversion, qui a passé son agrément d'assistant maternel avec succès.

Après avoir été boucher pendant 25 ans, c'est tout naturellement que le choix d'assistant maternel s'est présenté à lui.

S'occupant de ses enfants à temps complet, et aimant participer à beaucoup d'activités à la crèche, au RAM ou en

core à l'école, Monsieur MINOT a entrepris les démarches pour être Assistant Maternel sur Etain. Après enquête de la PMI à son domicile (il a effectué quelques aménagements pour pouvoir accueillir les enfants), il a reçu son agrément puis a suivi la formation encadrée par le même centre. Il est disponible de suite (se rapprocher du RAM pour avoir ses coordonnées).



Le métier d'Assistant Maternel est un métier d'avenir, c'est un secteur porteur. Si vous le souhaitez, le Relais Assistant Maternel est prêt à vous aider. **N'hésitez pas à contacter l'animatrice Isabelle QUEMENER au 03 29 85 61 93 qui se fera un plaisir de vous informer.**



RAM Relais Assistant Maternel

QU'EST-CE QUE LE RAM ?

Le Relais Assistant Maternel (RAM) "Les P'tites Frimousses" est un lieu ressource d'information, de rencontre, de soutien et d'échange au service des assistants maternels, des parents, des gardes d'enfants à domicile.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire en toute neutralité sans jamais les orienter dans leur choix.

Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RAM leur propose aussi des formations.

Les ateliers éducatifs (activités manuelles, manipulation, etc.) proposés par le RAM constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile.

Le RAM agit en complémentarité avec les partenaires du territoire : les services de PMI, le multi accueil, le Centre Socio Culturel...

Le RAM oriente dans les cas plus techniques, vers les services spécialisés : PMI, Direccte, pajemploi, Caf, pôle emploi...

Le RAM est animé par une professionnelle de la petite enfance. Elle peut être amenée à assumer des fonctions de médiateur en rappelant aux parents et aux assistants maternels leurs droits et leurs devoirs sans jamais prendre parti.

Le RAM d'Étain fait partie du réseau RAM Meusien.

Le gestionnaire du RAM est l'association Petite Enfance au Pays d'Étain qui regroupe le multi-accueil "Les Mini-Collin" et le RAM "Les P'tites Frimousses"

La CAF et la Codecom participent au financement du RAM en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement. Ses autres ressources financières proviennent des adhésions, de dons en tant qu'association, ainsi que les bénéfices

des bourses aux vêtements 0 – 18 ans, femmes enceintes, jouets et matériel de puériculture.

MULTI-ACCUEIL "LES MINI-COLLIN"

Le multi-accueil est une structure collective de 20 places, ouverte du lundi au vendredi de 7 H à 18 H 30 (fermé en août et à Noël).

Une équipe pluridisciplinaire accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans en vous proposant un accueil régulier ou occasionnel.

Jusqu'au mois d'août il reste quelques disponibilités en accueil occasionnel.

Pour la rentrée de septembre 2017, des places vont être libérées par les enfants qui seront scolarisés.

Pensez à faire une préinscription dès maintenant en contactant la Directrice, Laurence HUET, au 03 29 87 15 39 ou à petite-enfance-etain@sfr.fr

(Se munir impérativement du N° d'allocataire CAF)

ASSOCIATION PETITE ENFANCE AU PAYS D'ÉTAIN
10 rue Justin Paul
55400 ÉTAIN



Cécile,
Poupée
Raynal

A RETENIR !

Le Centre Culturel et Touristique vous accueille durant tout l'été...

En juillet et en août, la boutique et le musée des jouets Petitcollin sont ouverts du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le dimanche de 14h à 18h.

De septembre à décembre, ouverture le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et du mardi au samedi de 14h à 18h. Ouvertures exceptionnelles les dimanches 10 et 17 décembre de 14h à 17h.

Faites découvrir l'entreprise Jouets Petitcollin !

- En juillet et août : du mardi au vendredi, visite guidée à 14h30 et 15h30 (hors jours fériés).
- De février à juin et de septembre à décembre : du mardi au vendredi, visite guidée à 14h30 (hors jours fériés et vacances de Noël).

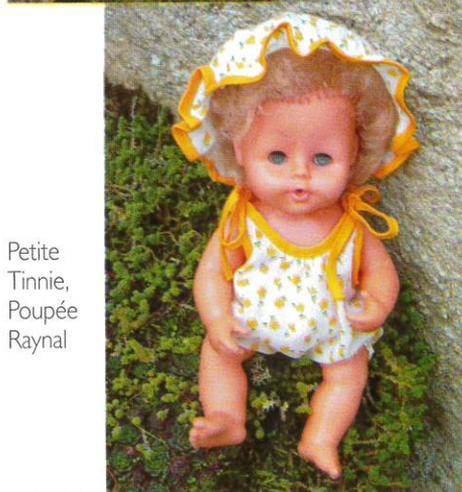
Visites au départ du Centre Culturel et Touristique à Étain

NOUVEAUTE : réservez votre visite en ligne sur le www.tourisme-etain.fr, rubrique « visiter les poupées Petitcollin ».

Vos prochaines manifestations....

- Du 22 juillet au 22 décembre : exposition « De Montreuil à Étain, l'épopée des poupées Raynal » - Centre Culturel et Touristique - Étain
- Vendredi 28 juillet, de 15h à 21h : fête du terroir - 8ème édition - parvis du Centre Culturel et Touristique à Étain.
- Du 18 au 26 novembre : 8ème édition du festival « La poupée dans tous ses états » à Étain.

Renseignements : 03.29.87.20.80



Petite
Tinnie,
Poupée
Raynal

8^{ème} édition de la fête du terroir

Une seule date à retenir : vendredi 28 juillet, de 15h à 21h.

Rendez-vous estival incontournable à Etain, la fête du terroir vous invite à découvrir un grand nombre d'artisans et de producteurs locaux. Et pour cette nouvelle édition qui se tiendra sur le parvis du Centre Culturel et Touristique, place également aux jeux pour toute la famille !

La fête du terroir vous ouvre par ailleurs les portes de l'entreprise Jouets Petitcollin ! Des visites exceptionnelles sont programmées à 14h30, 15h et 15h30 (réservation fortement conseillée au 03 29 87 20 80).

Tout au long de cet après-midi, vous pourrez profiter de la buvette ainsi que de l'espace restauration. Au menu, boissons locales mais également crêpes, frites et saucisses.

Renseignement – réservation : 03.29.87.20.80

Fête du Terroir

28
Juillet

15h à 21h

ETAIN

Centre Culturel et Touristique

03 29 87 20 80

www.tourisme-etain.fr

Villages, Cultures et Tradition en Pays d'Etain présente son

63^{ème} Festival Les Poupées d'Or du Folklore

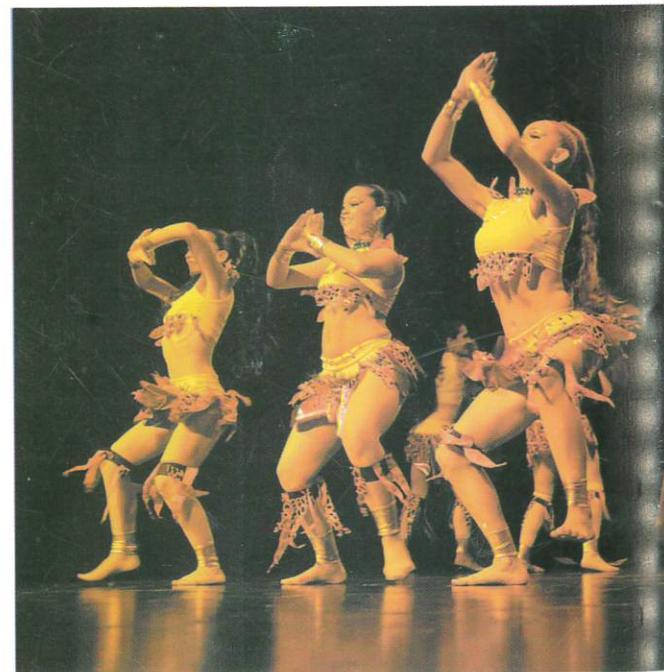


Programme 2017 à Etain (55) :

Samedi 1^{er} Juillet : Parade & Feu d'artifice
Dimanche 2 Juillet : Repas & Spectacle
Lundi 3 Juillet : Spectacle & Gala de clôture



Retrouvez-nous : www.lespoupeesdor.com



Ballet "Sintana" de Colombie